

Réf: Dossier 313564

Avis de constitution

SOCIETE « RADIO GENERATION CENT POUR CENT DEVELOPPEMENT DURABLE »

Siège Abidjan Yopougon carrefour zone derrière la
CGI, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/05/2024, et enregistrés au CEPICI le 09/05/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RADIO GENERATION CENT POUR
CENT DEVELOPPEMENT DURABLE »

Objet : -Production et diffusion de spot
-Animation événementiel
-Formation
-Infographie
-Couverture médiatique
-Production d'émission PAD
-Sonorisation

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement

souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Yopougon carrefour zone derrière la
CGI, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M KANGA AKA JACQUES (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-02574 du 03/06/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°31348/GTCA/RC/2024 du 03/06/2024

